

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 58 (1963)  
**Heft:** 3-fr

**Artikel:** La défense et la mise en valeur des sites et ensembles monumentaux,  
un problème européen  
**Autor:** Beerli, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-173868>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *Avant-propos*

Le présent cahier, qui parviendra à nos membres au début de l'an 1964, marque une date, ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire et le devenir de notre ligue. Sans rien renier de notre passé helvétique, nous jetons des ponts vers les pays voisins.

Le premier article a pour auteur M. André Beerli, professeur d'histoire de l'art à l'École d'architecture de Genève, bien connu par ses publications scientifiques et ses guides consacrés à la *Suisse inconnue*. Il a pour origine un rapport d'expert que M. Beerli a présenté naguère à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Tant le texte que la riche illustration familiariseront le lecteur avec les problèmes de la protection des sites et des ensembles monumentaux, tels qu'ils se posent aujourd'hui partout dans les pays européens.

Les menaces qui pèsent sur les trésors architecturaux de ces pays ont décidé le Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe à mettre à son programme la sauvegarde et la mise en valeur des sites et ensembles historiques et artistiques.

L'exposé de M. Beerli, que nous remercions ici vivement, fait voir quels sont les problèmes et indique les voies et moyens de l'œuvre de sauvegarde.

A la suite du premier article, nous rendons compte d'un événement de grande portée: la constitution d'une fédération internationale des associations privées (c'est-à-dire non officielles) se vouant à la défense des monuments et des sites.

Nous osons croire que nos lecteurs ne nous désapprouveront pas, quand ils nous verront, peu après l'adhésion de la Suisse au Conseil de l'Europe, chercher le contact en dehors de nos frontières pour une cause qui unit notre ligue à des organismes et des associations à but analogue dans tous les pays d'ancienne culture occidentale.

Réd.

## *La défense et la mise en valeur des sites et ensembles monumentaux, un problème européen*

### *Un faux dilemme: progrès ou immobilisme*

Bien que fortement peuplé et industrialisé, notre pays offre encore – et c'est un miracle! – de très nombreux exemples de ces sites ou ensembles monumentaux dont nous admirons la silhouette dans les fonds des tableaux de vieux maîtres. Songeons à Tourbillon et à Valère, aux tours de Lucerne, à Stein sur le Rhin, à Werdenberg massé auprès de son château et de son étang, à nos bourgades fortifiées, à tant de villages bâtis avec art, et merveilleusement campés dans le paysage!

La vision de la menace qui pèse sur ce patrimoine, elle se présente avec une terrible évidence à un voyageur qui examine avec quelque attention le tableau qui défile devant la vitre de son wagon de chemin de fer pendant une traversée du Plateau suisse. Encore une génération d'entreprises chaotiques, d'interventions brutales, de dispersion d'habitations individuelles, et nous aurons une seule banlieue illimitée du Léman jusqu'au Rhin. Les beautés naturelles auront été effacées en même temps que l'héritage culturel.

Ce processus dévastateur, certes, rencontre des résistances. Mais le problème est-il toujours posé avec clairvoyance? Devons-nous accepter les données immédiates, polémiques, journalistiques d'un combat qui se livre chaque jour sur le plan provincial ou local entre intérêts privés à courte vue et intérêts



publics plus au moins bien compris, entre spéculateurs et urbanistes, ou encore entre archéologues et urbanistes?

Telle qu'elle se livre généralement devant l'opinion, la bataille se présente mal pour les défenseurs des monuments. L'initiative, le dynamisme appartiennent généralement aux adversaires: d'un côté, l'apparence du progrès social – de l'autre, les souvenirs de régimes périmés; d'un côté, la santé publique – de l'autre, les vieilles pierres pour «dégustateurs du passé»; d'un côté, un soi-disant réalisme – de l'autre, le rêve; d'un côté, des statistiques de natalité – de l'autre, «l'inquiète sollicitude de gardiens d'âmes défunes» (Le Corbusier); d'un côté, les statistiques du trafic – de l'autre, quelques amateurs de diligences; d'un côté, les planificateurs de l'avenir – de l'autre, des esprits repliés sur le passé; d'un côté, le mouvement, la vie – de l'autre, l'immobilisme, la sclérose.

Le spectacle de nos cités l'annonce clairement: engagée sur ce terrain, la bataille est perdue pour les monuments culturels et gagnée pour la « jungle du béton » qui s'avance, inexorablement.

### *Doctrines d'hier et d'aujourd'hui*

Nous sortons de cet apparent dilemme dès que nous interrogeons les grands courants d'idées de notre temps; que nous opposons une recherche lucide des réalités à l'intimidation bruyante de la civilisation mécanique, que nous nous appuyons sur la science qui ne retarde pas par rapport à la technique, mais qui la devance et qui la conditionne.

Il s'agira sans doute pour les défenseurs des monuments de se situer eux-mêmes sur le terrain usurpé par les barbares modernistes; de prouver que les ennemis de la culture sont, eux, en retard sur l'histoire, non l'histoire des dix ans qui viennent, peut-être, mais l'histoire de l'avenir plus lointain qui se dessine sous nos yeux; de montrer qu'en réalité, le problème des monuments est un problème entièrement nouveau. Comme l'a dit Malraux, l'œuvre d'art, même très vieille, est dans notre univers un astre nouveau; elle s'adresse à des hommes nouveaux; elle est à situer dans un monde nouveau qui a besoin d'elle.

Philosophie, psychologie de l'art et histoire convergent aujourd'hui vers une véritable redécouverte de la signification des œuvres du passé; leur fonction sociale, elle aussi, apparaît de plus en plus clairement.

La science rejoint ici les doctrines récentes de l'art et de l'architecture. Hier encore, le divorce entre histoire et architecture était bruyant. Souvenons-nous en: les monuments l'ont échappé belle. D'abord honnis par les Futuristes, qui proposaient de brûler les musées, les témoins du passé européen furent ensuite pris entre deux feux: pour les rationalistes, Le Corbusier et «L'Art nouveau», les Grecs étaient dans le vrai. Puis sont venus les Barbares... Avec la Renaissance est réapparue la lumière, l'ordre s'est mis à régner dans la ville (ainsi jusqu'à Turgot, Hausmann). Conclusion: les quartiers médiévaux sont à rayer de la cité du XXe siècle.

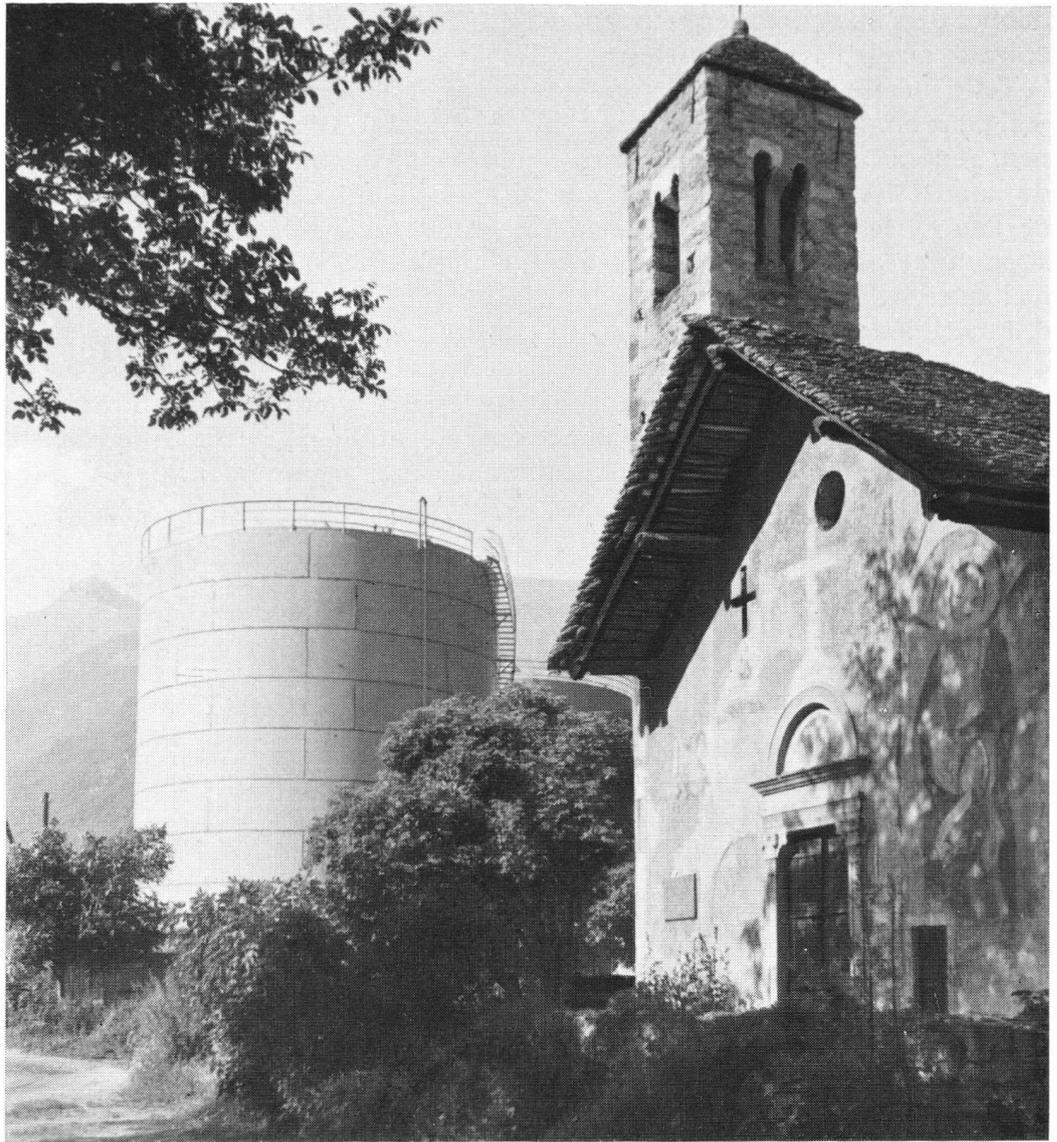
Pour Frank Lloyd Wright et son école, seul le Moyen Age avait compris l'architecture «organique». La Renaissance fut «une maladie»...

Le débat tournait autour de la machine. – Pour Le Corbusier, la machine procède de la géométrie; «toute l'époque contemporaine, donc, est géométrie». – Pour Wright, tourné vers la nature, la machine est l'ennemie de l'homme.

Par force d'inertie sans doute, ces deux tendances, l'une rationnelle, fonctionnelle, orthogonale, l'autre organique, biologique, «romantique», continuent de s'opposer chez les architectes des deux écoles qui n'ont pas revu leurs positions depuis la dernière guerre; ils continuent, les uns et les autres, à être en conflit avec les monuments du passé.

*Nature, histoire et architecture. Rochers du Jura, ruine féodale de Falkenstein et sanctuaire de St-Wolfgang.*

*Valeurs industrielles / valeurs spirituelles. Dialogue entre les réservoirs de carburant d'Arbedo et la Chiesa rossa.*



Pourtant, une conciliation s'est dessinée entre temps. Chez les Finlandais tels qu'Alvar Aalto («il faut projeter les méthodes rationnelles du plan technique sur le plan humain, psychologique,...») et, depuis la chute du fascisme, chez les Italiens (une véritable synthèse de l'histoire et des spéculations les plus modernes). Le lien entre les réalisations du passé et les données modernes, c'est Bruno Zevi qui l'a défini: le sentiment nouveau de la continuité de l'espace, «un humanisme non archéologique, mais créateur».

L'espace architectural, certes, exprime les mouvements, les gestes, la vie de l'homme (c'est son aspect «biologique»); mais ses formes, cristallisées, sont soumises aux lois de la plastique, à des rythmes éternels. L'espace est, d'une part, œuvre d'art, d'autre part, réalité vécue.

Retenons les conclusions de ces spéculations sur l'espace; elles nous reconduisent au problème plus précis qui nous préoccupe.

Aucun plan, aucune élévation, aucune photographie, aucun film même ne décrit le phénomène architectural dans sa plénitude (le cinéma représente un progrès, grâce au «travelling»; mais il remplace le sentiment de l'espace «autour de soi et derrière soi» par la projection d'une image sur l'écran, et il supprime la présence tactile de l'enveloppe – or, la psychologie contemporaine admet le

caractère « polysensoriel » de toutes nos perceptions). L'expérience spatiale interne et externe permet seule de saisir l'architecture de tous les temps. Ce sont les « espaces monumentaux » qu'il s'agira de protéger.

### *Le drame des villes*

Ces quelques données fondamentales de la question sur le plan de la pensée, de la science et de l'art ne doivent pas nous voiler l'aspect encore dramatique des circonstances présentes. A chaque pas, la préservation des monuments se heurte au problème de l'expansion urbaine, lui-même lié à l'accroissement de la natalité et à l'industrialisation.

La croissance vertigineuse et chaotique des villes: sur ce chapitre noir de l'histoire des 150 dernières années, les grands esprits de notre temps sont unanimes. Le grande ville est devenue un monstre, « un lieu inadéquat pour des être humains » (F. L. Wright). Il faut la redessiner, remplacer la « planification à deux dimensions » des techniciens, géomètres et praticiens, par « l'urbanisme à trois dimensions »; à la fois physique, social, culturel, esthétique, et en accord avec la population (E. Saarinen). Un peu partout en Europe, de nouveaux plans directeurs tentent d'arrêter la dégradation progressive des centres historiques et de mettre en valeur les monuments sans les priver de leur contexte vivant. Il y aura une place, dans la cité de demain, pour la ville d'hier, non seulement dans un but touristique, mais, comme le dit André Gutton, pour donner aux peuples « cette force et cette joie de la continuité ».

### *Le problème vu de plus près. Qu'est-ce qu'un site, un ensemble monumental?*

Il importe maintenant de définir en quoi consiste, somme toute, l'objet à sauvegarder. Par rapport à la notion de monument isolé (seul protégé dans les législations traditionnelles), celle de *centre monumental* (sanctionnée par la Convention de l'Unesco pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, à La Haye en 1954) et mieux encore celle de *site, d'ensemble monumental*, plus souple, plus extensible, font intervenir cette notion d'espace dont nous avons souligné l'importance.

Quels sont, de façon plus concrète, quelques-uns de ces espaces qui méritent d'être clairement délimités et protégés?

### *Une rue*

1. Avec perspective monumentale (arc triomphal, porte; Zoug: Obergasse).
2. Monuments séparés par un « tissu connectif » indispensable à l'ambiance historique (Assise).
3. Rue avec échappée à respecter (Sienne).
4. Pas de monument, pas de perspective, mais un tout valable par son caractère d'ensemble: « Architecture mineure, avec son volume, sa couleur » (texte d'un Plan régulateur de Rome, 1957).

### *Une place*

1. Place monumentale (Salamanque, Vigevano) avec ses abords.
2. Centre civil historique, même sans monument dominant (« plaza mayor » d'une bourgade de Castille; centres de petites cités suisses).

Il s'agit de protéger les accès d'une telle place, ses échappées, sa topographie (menacée par les « normalisations » et par l'adaptation aux besoins – momentanés! – de la circulation automobile).

*Un parvis* avec la rue ou les rues qui le prolongent (Strasbourg, Senlis, Arlesheim).

De manière générale, *les abords d'un monument*, en tenant compte du déplacement continu du visiteur (autour de l'abside d'une cathédrale par exemple.). Extension « par contagion » de la protection d'un édifice classé; surveillance de l'échelle et des matériaux d'édifices nouveaux dans un large secteur (sans imposer « l'archaïsme » aux architectes).

*Une rivière, un canal* (la Lauch à Colmar, l'Eure à Chartres, le Cher à Chenonceaux, les canaux des cités flamandes et néerlandaises).

*Un quartier entier* avec sa volumétrie (ensembles d'Emmanuel Héré à Nancy, de John Wood à Bath; hôtels de la rue des Granges à Genève).

*Un ensemble urbain complexe*, avec ses perspectives (Albi: de la cathédrale et du palais épiscopal jusqu'au Tarn, avec jardins de l'évêque); acropoles (Sion en Suisse; Bergamo Alta).

*Un ensemble fortifié*, avec ses dégagements (Rothenburg, Aigues-Mortes, Morat).

*Volumétrie et silhouette d'une vieille ville entière* (San Gimignano; Dôle en Bourgogne; Berne; Fribourg en Suisse).

*Les alentours d'une ville historique*. Aménagements en vue d'une « route panoramique » (ainsi, à Sienne; route des Cigarrales en face de Tolède).

*Les parcs*, avec leurs abords (Hauteville, Vevey; la surveillance peut s'étendre jusqu'à l'horizon: Versailles, Vaux-le-Vicomte).

*Un ensemble religieux ou féodal dans son site naturel*. Surveillance des constructions dans tout le paysage ambiant (grandes abbayes, Einsiedeln, St-Urban, Melk, Poblet; bourgades médiévales italiennes, suisses).

*Un paysage avec les monuments isolés qui conditionnent son caractère* (les collines de la région de Vicence, avec les villas de Palladio; « campagnes » genevoises; une vallée alpestre). Ici, la protection monumentale rejoint le « Naturschutz ».

Il ressort de ces quelques exemples que la protection des biens culturels doit intervenir, parallèlement à la protection des sites naturels, dès la phase d'étude initiale du *plan d'aménagement du territoire national*, sous forme d'une intégration (et, au besoin, d'une revitalisation) du patrimoine monumental.

### *Les menaces actuelles*

Les principaux dangers qui menacent les sites et ensembles monumentaux peuvent se ramener à l'un ou l'autre des deux types suivants:

D'une part, la menace du désordre. – Constructions et transformations empiriques, hâtives, sous la pression des nécessités momentanées du logement, de la circulation automobile, et selon le hasard de la situation économique.

D'autre part, la menace de l'ordre. – Planification mal comprise, arbitraire.

Dans une ville, les espaces monumentaux sont menacés autant par les opérations d'urbanisme horizontales: « assainissements », percées, autoroutes urbaines (« freeways »), que par la prolifération *verticale* des constructions: « éruption » de tours (à Naples), de cheminées, etc.

Hors de ville, ils sont à la merci d'entreprises industrielles, de barrages hydro-électriques, d'autoroutes, de viaducs, d'aéroports, etc.

Un ensemble monumental peut perdre sa valeur:

– par changement de la volumétrie (rapports des pleins et des vides), du rythme général;

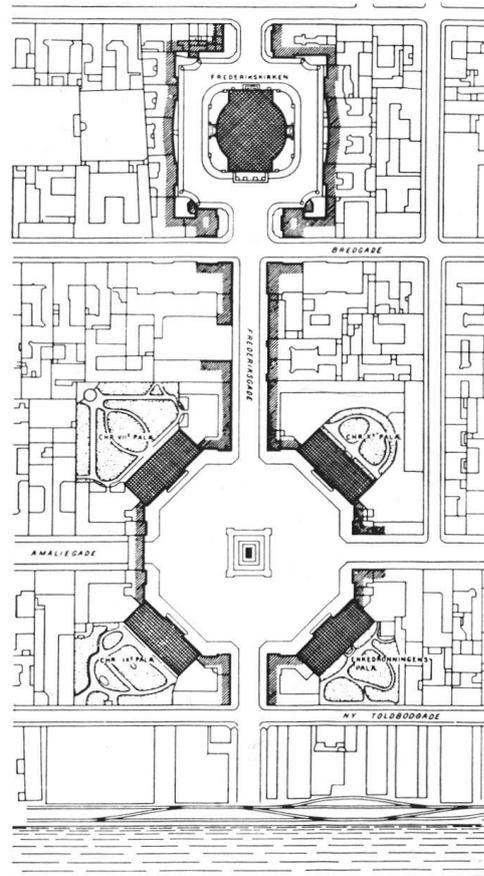
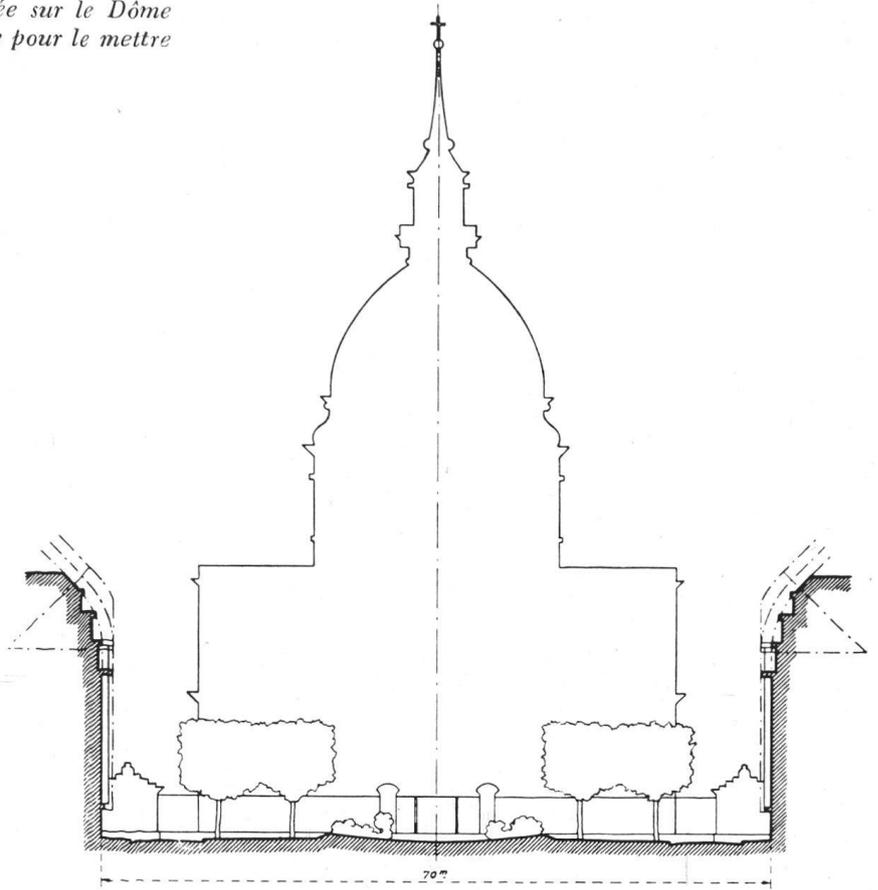
– par altération de l'échelle (il suffit d'un élément parfois mineur pour la détruire);

– par manque d'harmonie (ou par contraste mal conçu) dans l'enveloppe des édifices: façade, matériaux;

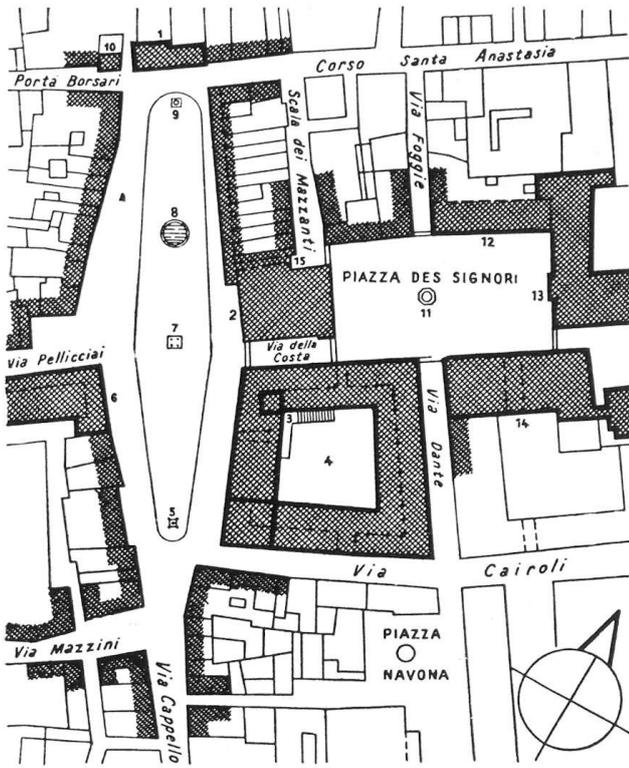
*Urbanisme au temps de la Renaissance. Au pied d'un château médiéval agrandi par les Sforza, ducs de Milan (et surmonté par un bulbe du XVIIe), vaste place aménagée sous Ludovic-le-More en 1492 et décorée de peintures récemment restaurées.*



*Perspectives. Paris: l'avenue de Breteuil, axée sur le Dôme des Invalides de J. H. Mansart, a été calculée pour le mettre en valeur (au XIXe siècle).*



*Copenhague: un même architecte, Eigtveid, a conçu la place Amalienborg, encadrée de quatre palais, et l'église qui ferme la perspective (milieu du XVIIIe siècle).*

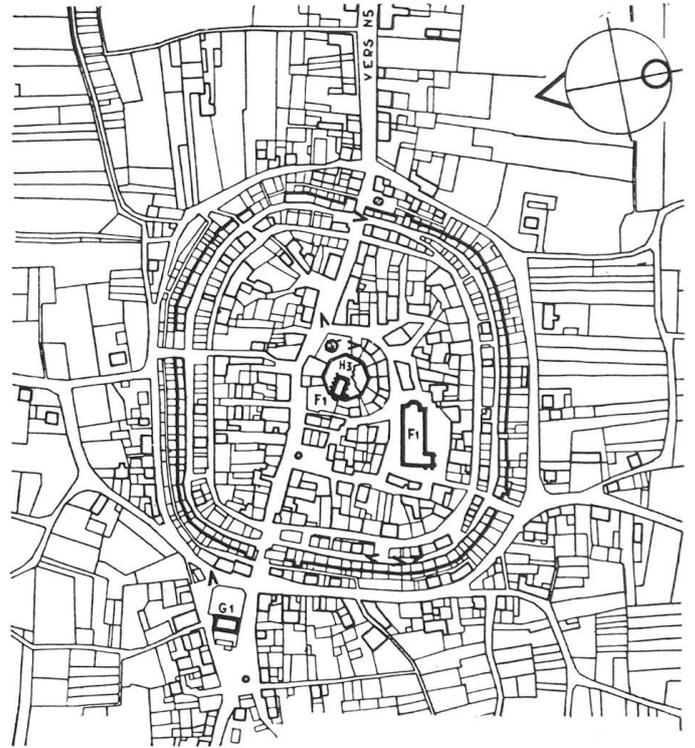


Marché et centre civique. A Vérone, l'illustre place aux Herbes, irrégulière, sans unité et pourtant homogène, communique avec la sévère piazza dei Signori. Tout cet ensemble s'est fait peu à peu, du XIIe (palais communal) au XVIIe siècle (palais Maffei).

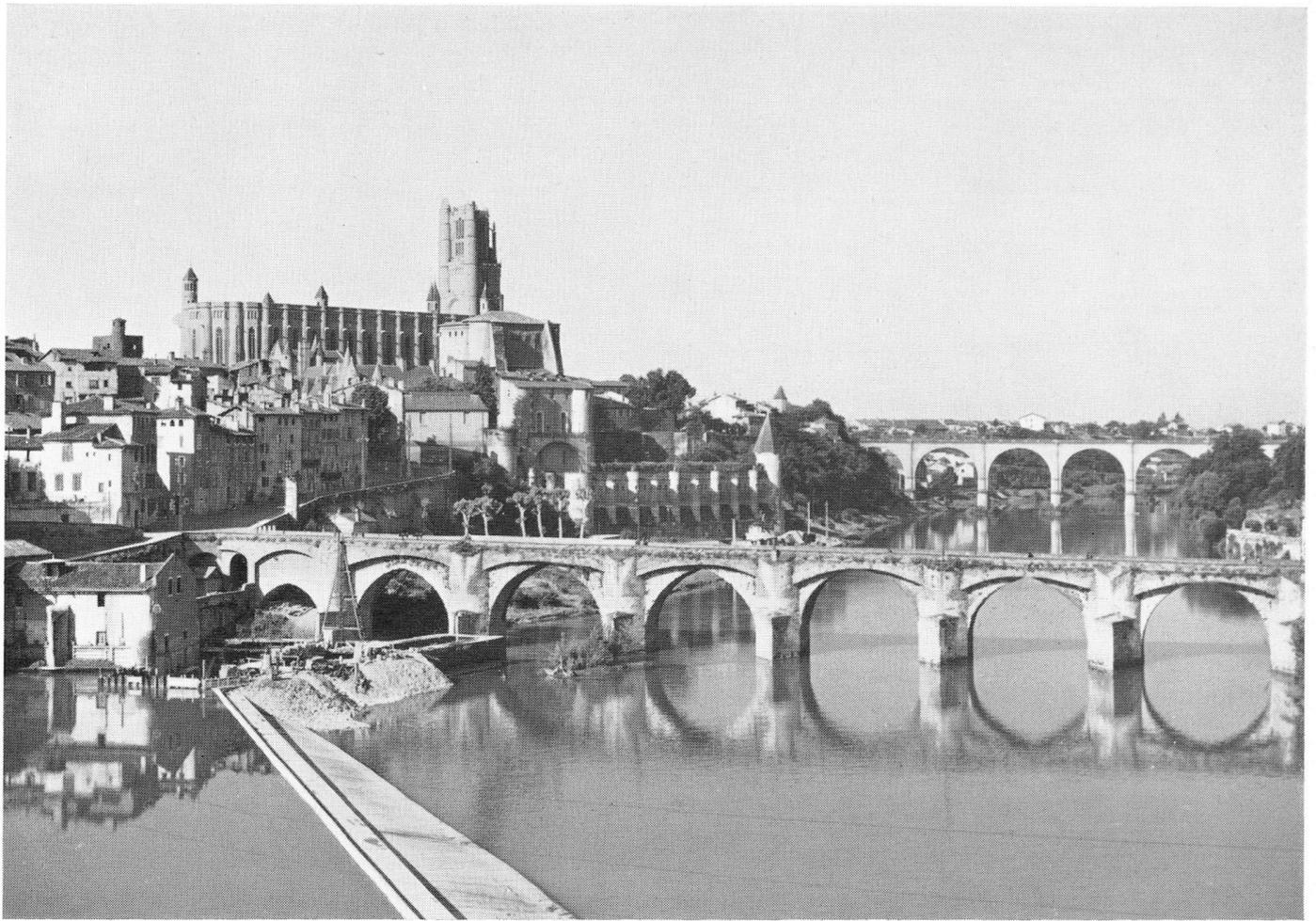
Cathédrale dans son cadre. Senlis. A un seul dégagement près (celui de la place Notre-Dame au XIXe siècle), la cathédrale règne encore sur un vieux quartier, dont les tracés dépendent à leur tour de l'enceinte gallo-romaine.



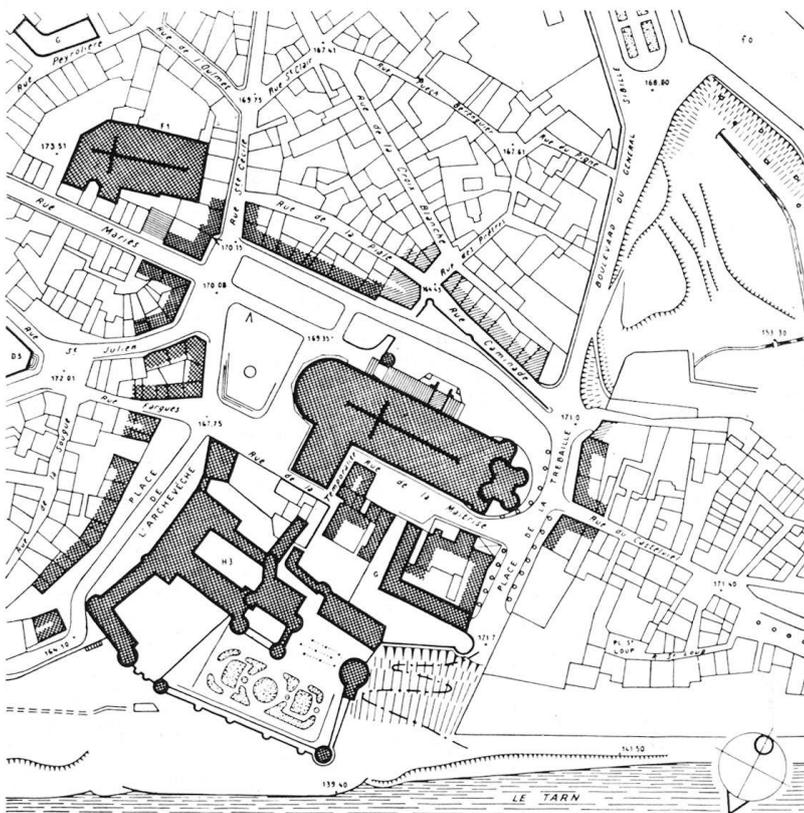
Cité complète avec son « architecture mineure ». Aucune des petites maisons alsaciennes de cet ensemble n'est indifférente; celles du pourtour servaient de fortification; au centre, vestiges d'un très ancien château. Eguisheim.







*Pont médiéval, archevêché, cathédrale fortifiée et vieux quartier. Albi, encore marquée par la personnalité d'un évêque-inquisiteur du XIIIe siècle.*





*Compromis. Essai de transaction à Schaffhouse. Ni la maison baroque, ni l'immeuble «Scala» n'ont l'air très heureux de ce mariage de raison.*

- par profanation, perte du cachet esthétique;
- par perte d'une fonction vivante à l'intérieur de la cité actuelle, par isolement «muséographique», par mauvais zonage d'un quartier historique.

Il est évident que plus un espace monumental est «ouvert», plus la préservation de son caractère offrira de difficultés.

Il est non moins évident que ces difficultés ne pourront être surmontées qu'avec l'accord et même l'appui d'une part de plus en plus large de la population. Seule une communauté consciente de la gravité de la menace acceptera les sacrifices qu'implique toute action de préservation.

#### *Techniques de diffusion et tourisme*

Il se trouve, heureusement, que notre époque, si puissamment équipée pour effacer les témoins du passé culturel de l'Europe, possède, en vertu du même développement technique, des moyens d'une efficacité inouïe pour faire connaître et apprécier ces biens qu'elle menace.

La circulation des images photographiques ou cinématographiques, les moyens actuels de vulgarisation, l'affiche, la presse illustrée, le livre d'art illustré assurent à tous les monuments importants de l'Europe une publicité croissante. D'autre part, l'enseignement de l'histoire de l'art et de l'histoire de la civilisation tendent à devenir le corollaire de tout enseignement de l'histoire. Dans toutes nos écoles équipées pour la projection lumineuse, l'enseignement par l'image joue un rôle considérable (conforme d'ailleurs à la sensibilité contemporaine, plus visuelle que littéraire). La fonction didactique de la télévision contribuera à familiariser les populations européennes avec leur patrimoine monumental. A mesure que se répandra l'idée que nos villes historiques

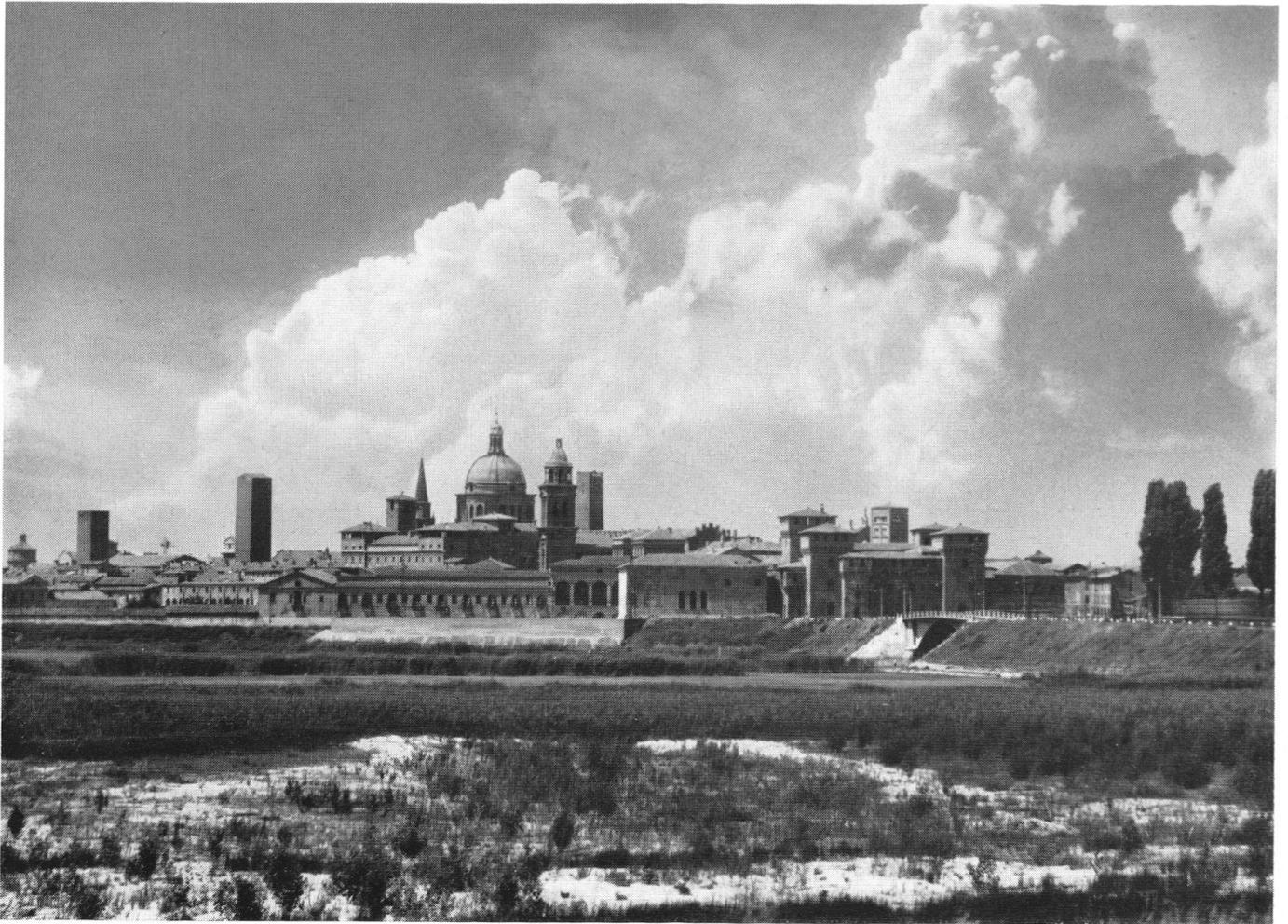


*Haute conjoncture. La précieuse « Piccionaia » du quattrocento, à Lugano, restaurée à grands frais; à grands frais aussi, le propriétaire de la parcelle voisine a valorisé son terrain.*



*Incompatibilité. Kronenplatz à Zoug. Le valeureux guerrier s'apprête à la fuite.*





sont de vivantes bibliothèques à la portée de chacun, les pouvoirs publics comme les simples citoyens se montreront mieux disposés à faire les sacrifices nécessaires à la conservation des sites et des ensembles d'architecture légués par le passé.

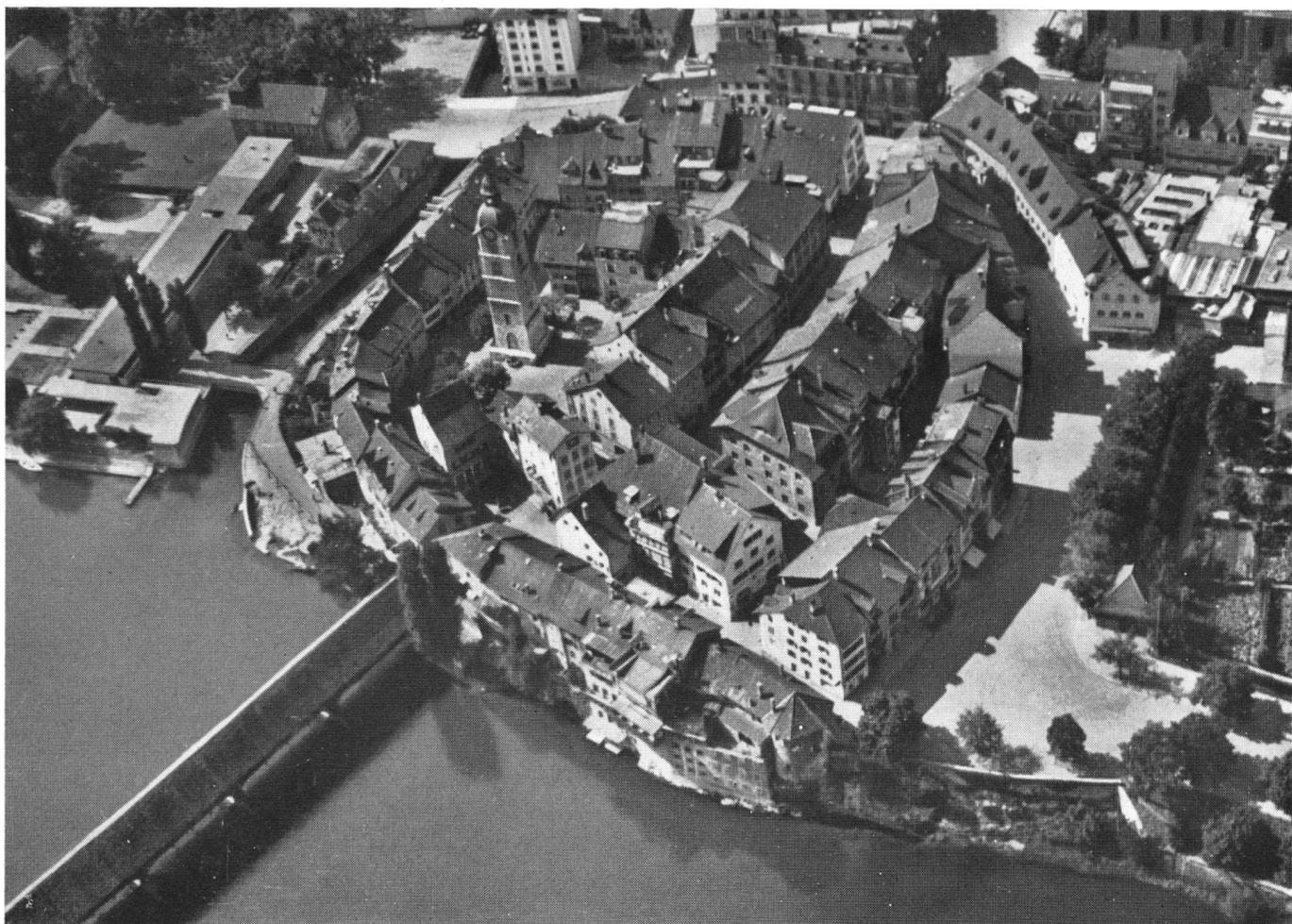
En cette même époque où l'image des monuments va jusqu'aux foules, les foules vont aux monuments. La facilité des transports et l'augmentation des loisirs dans toutes les classes de la société provoquent, non seulement une véritable inflation des courants touristiques traditionnels, mais encore la naissance continuelle de courants nouveaux. Disposant d'un moyen de locomotion individuel d'une remarquable souplesse, l'automobiliste fait preuve d'une mentalité particulière. Il est éduicable et de plus en plus ouvert à certaines valeurs culturelles. Il suffit de la mise en valeur d'un ensemble monumental pour susciter un nouveau circuit touristique, pour détourner un courant existant, pour faire d'une petite ville oubliée une étape recherchée.

De plus en plus, les avantages financiers et commerciaux du tourisme monumental apparaissent dans les statistiques. Ces avantages ne pourront que s'accroître dans l'avenir, et de façon peut-être plus sûre et plus rapide que le bénéfice escompté de quelque entreprise industrielle ou urbanistique, au nom de laquelle opère le vandalisme contemporain.

De manière générale, les milieux responsables commencent seulement à se rendre compte de la rentabilité croissante du capital investi par les générations du passé sous forme d'ensembles monumentaux.

*La silhouette de Mantoue est à elle seule un « monument » sans prix. Elle raconte l'ascension des Gonzague, du sombre Castello S. Giorgio (face au pont) à leur somptueuse Reggia. Une coupole baroque de Juvarra centre la composition.*

*Ce qui frappe le voyageur: une silhouette. Celle du château de Lenzbourg, dominant le doux pays argovien, suffit à évoquer le règne des vieux comtes, puis des Kybourg, des Habsbourg, et des baillis de Berne. Que serait la colline sans ce monument – le monument sans ces prairies et ces bois?*



*Le noyau d'une ville rappelle sa vocation millénaire. Ce quartier compact et ce pont de bois jeté sur l'Aar nous dessinent le site stratégique d'Olten sous les Helvètes, les Romains et les comtes de Frobourg; le mouvement des toitures en fait une œuvre d'art.*

#### *Les quartiers anciens dans la ville moderne*

D'autres constatations, encore trop ignorées du grand public, forcent les urbanistes à conclure qu'un site monumental est le bienvenu dans tout plan d'aménagement vraiment moderne.

Il caractérise ou souligne un site historique, un centre culturel; il accuse la signification spirituelle et la vocation d'un ensemble urbain; le plus souvent, il tranche heureusement avec l'inévitable uniformité des quartiers modernes.

Du point de vue moral et éducatif, un tel ensemble bien conservé constitue pour les habitants d'une ville une leçon de dignité, de tenue, d'esprit civique et d'exigence culturelle, le symbole de la communauté. De ce noyau, qui ne doit pas être un musée ni un corps étranger, mais l'exemple d'un cadre de vie urbaine humanisée, peut dériver toute l'ambiance de la cité, même étendue.

Du point de vue social, un quartier historique, favorable à la localisation de certaines activités intellectuelles et commerciales, est souvent le point de départ d'un zonage intelligent de la cité.

Prenons, enfin, le point de vue de la salubrité publique. Cet argument, si souvent invoqué par les démolisseurs et niveleurs, peut être généralement retourné contre eux. Après quelques améliorations techniques et sanitaires (particulièrement faciles de nos jours), et même sans « dégagements » intempestifs, les conditions de salubrité sont meilleures que dans maint quartier moderne: isolement des bruits et des vapeurs toxiques, bonne qualité des matériaux, etc. Une fois rendus à la circulation des piétons et à une « circulation lente » des



véhicules (les circuits rapides étant détournés) et une fois raccordés à des zones de verdure, les quartiers anciens seront un facteur de santé pour la vie de nos cités.

La reconstruction des villes bombardées pendant la guerre a fourni à cet égard des exemples convaincants, qui donnent toute leur force aux paroles de l'architecte polonais W. Ostrowski au Congrès de la Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires à Saint-Jacques-de-Compostelle, en septembre 1961: « Il est nécessaire que la société donne des preuves de maturité culturelle en acceptant les sacrifices que comporte la sauvegarde des quartiers historiques. »

*Château dans un écrin. La présence d'une route n'est point gênante, et conforme aux origines de cette forteresse de Hallwil, près d'une voie de trafic; les eaux sombres font ressortir la netteté des murailles des deux îles; quelques rideaux d'arbres parachèvent ce site exemplaire.*

#### *Plans nationaux et collaboration internationale*

Tentons de résumer en quelques lignes la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui, au moment où de grandes organisations, telles que l'Unesco et le Conseil de l'Europe, commencent à se préoccuper des sites et des ensembles historiques.

Du fait de son développement économique et de la densité croissante de sa population, d'une part, et, d'autre part, du grand nombre et de l'étendue des traces visibles de son passé, l'Europe est menacée plus qu'aucune autre partie du monde, d'une altération profonde de sa physionomie culturelle. Les monuments historiques étant les témoins précieux de l'unité fondamentale en même temps que de la richesse d'une civilisation faite d'échanges millénaires, la mise



*Beauté et signification des sites urbains, révélées par l'avion. Une simple vue aérienne d'un quartier de Lucca, en Toscane, nous y montre la trace de l'antiquité romaine – le dessin d'un amphithéâtre – et celle du christianisme médiéval – la basilique et le parvis asymétrique de San Frediano. Ces deux places résument les deux sources de la civilisation de l'Europe.*

en valeur de ces biens est parmi les tâches urgentes et essentielles des nations européennes.

Comme nous l'avons noté, la préservation des monuments et des ensembles historiques pourra s'appuyer désormais sur quelques principes fondamentaux qui seront en accord avec les tendances contemporaines de la science et avec les doctrines des architectes. Dans la mesure où les théories actuelles de l'urbanisme seront applicables et appliquées avant qu'il ne soit trop tard, les villes européennes peuvent espérer la conservation et revalorisation de leur noyau historique.

Mais cette intégration du centre historique dans des ensembles d'urbanisme moderne n'est réalisable que grâce à un plan directeur de grande envergure. Ce plan, à son tour, par l'étendue de ses interventions, peut représenter une menace pour les sites et les monuments des alentours, ou d'une province entière.

A cette nouvelle échelle, la préservation des monuments doit donc s'associer étroitement avec la préservation de la nature et du « paysage humanisé » qui caractérise chaque pays d'Europe.

Il s'agit, d'une part, de la protection contre le chaos, là où aucun plan n'est encore appliqué; d'autre part, de la protection contre les conséquences possibles du plan, là où il existe. Car cette fois, c'est l'ensemble du substrat culturel de l'Europe et le caractère général de ses paysages qui risquent d'être effacés par l'implantation d'unités industrielles et résidentielles nouvelles, par les grandes entreprises du génie civil.

Au point critique où nous sommes parvenus, il s'agit en somme d'assurer à l'Europe la continuité de son horizon historique, et cela par une action étroitement liée non seulement au desserrement et à la décentralisation des villes, mais encore au plan d'aménagement du territoire de chaque nation.

Une telle action doit être généralisée. Il appartiendra à diverses réunions d'experts prévues par le Conseil de l'Europe pour 1964, et à une Conférence internationale à organiser en 1965, de proposer diverses méthodes d'action concrète à l'échelle nationale et internationale dans le domaine de la défense des sites et ensembles historiques et artistiques.

Cependant, il est facile de prévoir dans quelle direction s'orientera un tel programme à l'échelle de l'Europe, et d'en prévoir quelques points: tout d'abord, un échange d'idées et une mise en commun des expériences dans divers domaines, la coordination des efforts. (Certains pays marquent une nette avance, sur le plan de l'aménagement, de l'urbanisme, et de l'étude des problèmes extrêmement complexes que posent les zones historiques à arracher au jeu fatal des forces économiques et à rendre à une nouvelle vocation.) Puis, parallèlement à ces contacts entre spécialistes, la mise en train d'une action éducative, lente, progressive, dans toutes les couches des populations européennes, puisque rien ne pourra se faire sans l'adhésion de tous les milieux influents et sans une prise de conscience de la gravité du problème dans l'ensemble des collectivités. Enfin, dans certains cas précis et urgents, la possibilité de l'intervention d'une autorité internationale.

Le meilleur garant du succès d'une action semblable nous paraît être la simplicité de son idée directrice:

1. L'aveu que les efforts méritoires et coûteux de tous les pays pour le classement, la protection et la restauration des monuments historiques sont en réalité dépassés. L'expérience du rythme et de l'ampleur des entreprises actuelles de construction et d'équipement technique montre en effet que ces mesures peuvent s'avérer insuffisantes et que les monuments, même sauvegardés, risquent d'être empêchés de remplir leur vocation culturelle si la surveillance ne s'étend pas à une zone plus vaste comprenant l'ensemble d'un site urbain ou naturel.

2. La conviction qu'il faut répandre dans le public et promouvoir, dans l'élaboration des plans d'aménagement urbains, provinciaux ou nationaux, la notion de *site, d'ensemble monumental*, la zone ainsi définie ne devenant nullement l'objet d'une timide conservation, mais un élément avec lequel il faut compter d'emblée comme facteur positif dans les projets pour le développement moderne d'une cité ou d'une région: assainissement, rénovation, « desserrement » urbain, remaniement fonctionnel des tracés régulateurs, création de nouvelles voies de circulation, « zonage », distribution des espaces de verdure et des nouvelles unités résidentielles, mise en valeur des sites naturels, expansion touristique, etc., ensemble d'opérations dans lesquelles les sites monumentaux jouent un rôle décisif non seulement d'ordre esthétique, mais d'ordre éducatif, social, financier, enfin, même si une limitation de certaines entreprises privées et de la spéculation foncière masque momentanément l'intérêt économique durable de la collectivité.

*André Beerli*

*La majeure partie de ce texte est extraite d'un mémorandum présenté à la Commission culturelle et scientifique du Conseil de l'Europe le 20 juin 1962; entre temps, cette commission a formulé de manière suivante le but d'une action internationale: « Défense et mise en valeur des sites et ensembles historiques ou artistiques ». Afin de faire face à certaines tâches immédiates, un Comité de coordination européenne de la mise en valeur des sites monumentaux a été constitué (Paris, décembre 1963).*